

## Les modifications de circulation et de stationnement les jours de match

### Aux abords du stade Auguste Delaune

Afin d'accueillir au mieux les équipes de football, les spectateurs et pour des raisons de sécurité liées à l'accès au stade, la ville de Reims met en place des restrictions de circulation et de stationnement à ses abords.

### Le stationnement sera interdit à partir de 7h :

- sur le parking P1 situé à l'angle de la chaussée Bocquaine et de l'avenue du Général de Gaulle,
- sur le parking Nautilud et de la patinoire,
- sur le parking à l'angle de la chaussée Bocquaine et de la sortie A4,
- chaussée Bocquaine,
- avenue du Général de Gaulle, de la rue de Courlancy à la rue Clovis.

### La circulation sera interdite à partir de 16h :

- chaussée Bocquaine,
- Avenue du Général de Gaulle, de la rue de Courlancy à la rue Clovis,
- Le pont De Gaulle.

### La Ville de Reims consciente des désagréments encourus, propose des solutions de stationnement alternatives. Les véhicules pourront stationner temporairement des 2 côtés de la voie :

- boulevard Henri Henrot, entre le pont de Venise et le pont Fléchambeau,
- boulevard Paul Doumer, entre les ponts de Gaulle et de Venise,
- avenue Paul Marchandeaup,
- rue de Venise,
- rue Clovis Chézel,
- boulevard Wilson, sur le côté du supermarché, entre la rue Rossini et l'avenue Paul Marchandeaup.

### 5 parkings en centre ville :

- Gare Reims centre,
- Hôtel de Ville
- Erlon
- - Buirette,
- Cathédrale,
- Gambetta.

### Les parkings permanents situés à proximité du Stade :

- rue du Châtelet (gratuit),
- rue Chanteraine (gratuit),
- Pont De Gaulle (payant),
- Lieutenant Herduin (payant).

### [Citura](#) vous accompagne :

- parking relais du tram : Hôpital Debré et Neufchâtel – arrêts Comédie et Courlancy
- les bus 1, 7, 8 et 10 – arrêt Comédie.

**Les personnes à mobilité réduite** pourront stationner dans un espace dédié situé dans le parking à l'angle de la Chaussée Bocquaine et de la sortie d'autoroute A4.